



ENM
ÉCOLE NATIONALE
de la MAGISTRATURE

Secrétariat du Directeur-adjoint chargé des recrutements, de la Formation Initiale et de la Recherche

PROFIL DE LA PROMOTION 2009

DES AUDITEURS DE JUSTICE

137 auditeurs de justice, issus des trois concours d'accès et du recrutement sur titres

Origine des auditeurs par type de concours

La majorité des auditeurs de justice (64,96%) est issue du 1^{er} concours étudiants. (Ces auditeurs représentaient 67,15% de la promotion en 2008).

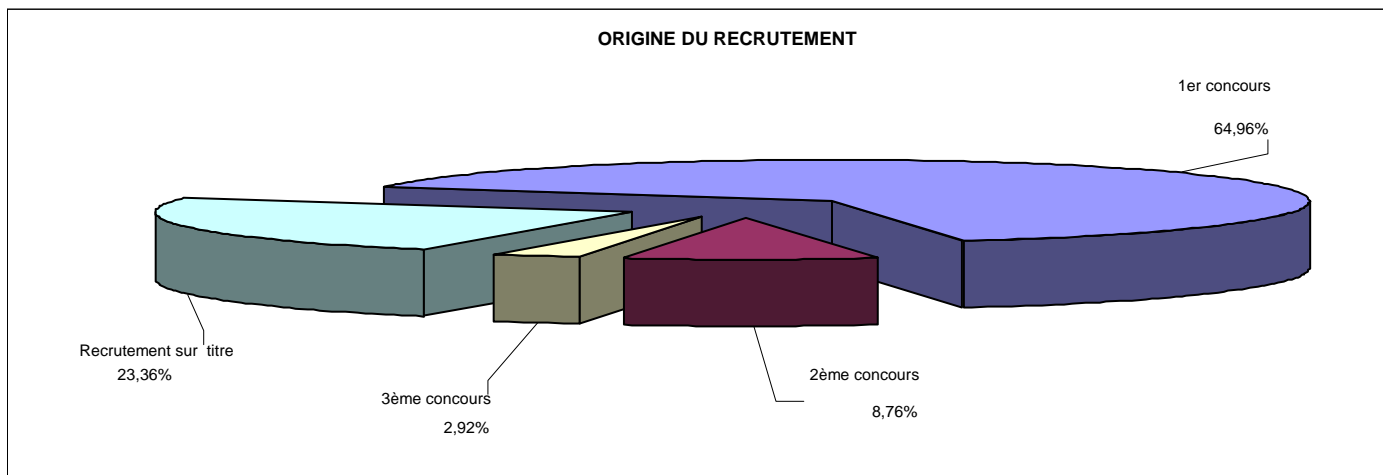
Les auditeurs issus du deuxième concours, réservé aux fonctionnaires, représentent 8,76% de l'effectif total (6,76% % pour la promotion 2008).

La proportion d'auditeurs ayant réussi le troisième concours réservé aux personnes ayant 8 années d'activité dans le domaine privé est de 2,92 % (3,38% en 2008).

Les auditeurs recrutés sur titres, c'est-à-dire ceux qui ont une expérience de 4 années dans le domaine juridique ou économique ou social et qui ont une maîtrise en droit, 27 ans au moins et 40 ans au plus, représentent 23,36% de l'effectif.

Origine du recrutement

Total Promo 2009	1 ^{er} Concours		2 ^{ème} concours		3 ^{ème} concours		Recrutement sur titre	
137	89	64,96%	12	8,76%	4	2,92%	32	23,36%



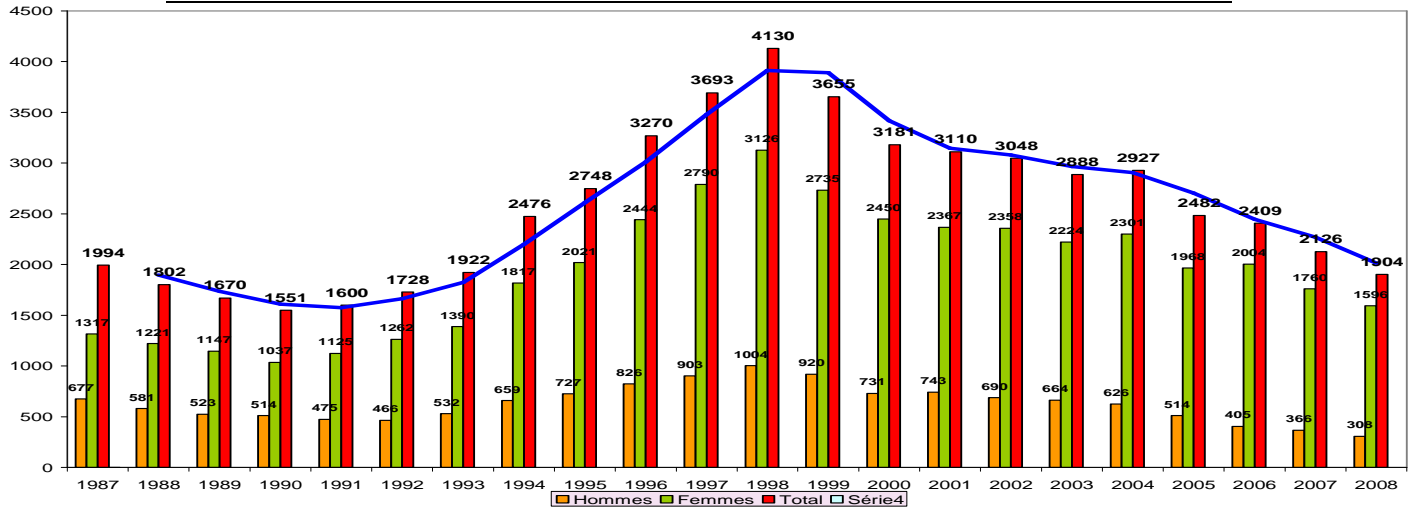
Candidatures aux concours

Répartition des candidats au 1^{er} concours – session 2008					
	Hommes		Femmes		Total
	Nombre	%	Nombre	%	
<i>Inscrits</i>	308	16,18%	1596	83,82%	1904
<i>Renoncements</i>	1	6,25%	15	93,75%	16
Rejets	1	9,09%	10	90,91%	11
Admis à conc.	306	16,30%	1571	83,70%	1877
<i>Absents tt ép.</i>	96	18,60%	420	81,40%	516
<i>Présents</i>	210	15,43%	1151	84,57%	1361
<i>Admissibles</i>	39	16,39%	199	83,61%	238
<i>Abandons or.</i>	3	60,00%	2	40,00%	5
Admis	16	18,18 %	72	81,82	88
<i>Liste comp.</i>	0	0,00 %	4	100,00%	4

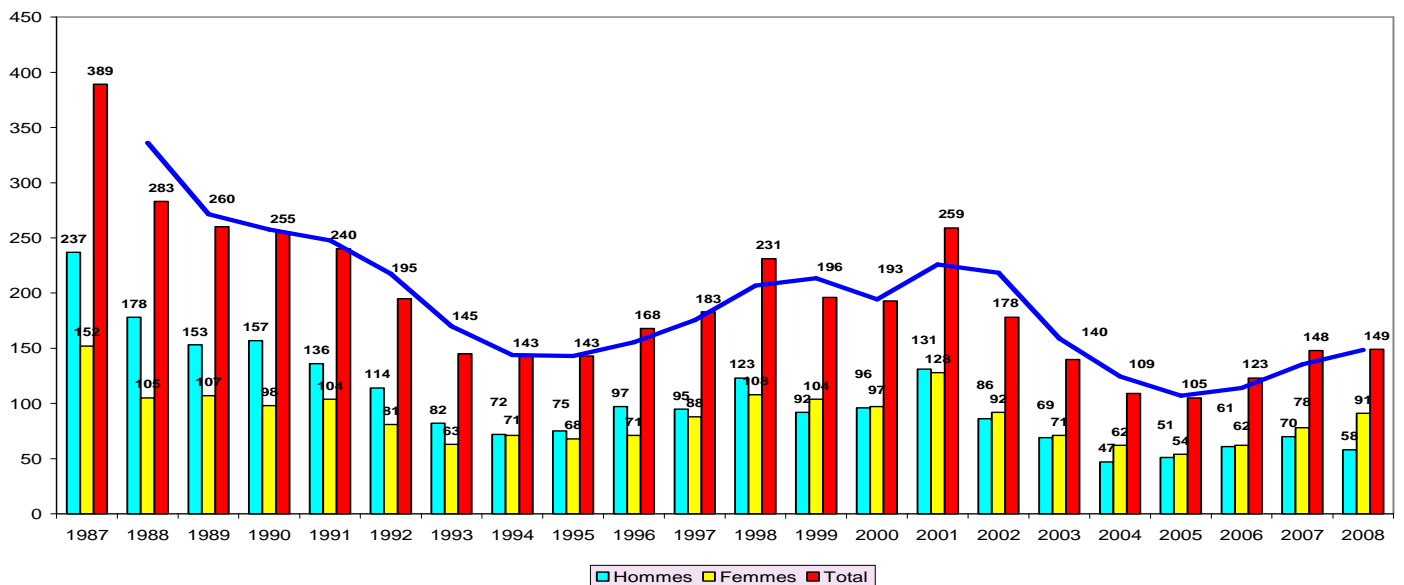
Répartition des candidats au deuxième concours – session 2008					
	Hommes		Femmes		Total
	Nombre	%	Nombre	%	
<i>Inscrits</i>	58	38,93%	91	61,07%	149
<i>Renoncements</i>	1	50,00%	1	50,00%	2
Rejets	0	0,00%	7	100,00%	7
Admis à conc.	57	40,71%	83	59,29%	140
<i>Absents tt. ép.</i>	23	37,10%	39	62,90%	62
<i>Présents</i>	34	43,59%	44	56,41%	78
<i>Admissibles</i>	7	33,33%	14	66,67%	21
<i>Abandons or.</i>	0	0,00%	0	0,00%	0
Admis	3	25,00%	9	75,00	12
<i>Liste comp.</i>	0	0,00%	0	0,00	0

Répartition des candidats au 3 ^{ème} concours – session 2008					
	Hommes		Femmes		Total
	Nombre	%	Nombre	%	
Inscrits	20	32,26%	42	67,74%	62
Renoncements	0	0,00%	0	0,00%	0
Rejets	2	28,57%	5	71,43%	7
Admis à conc.	18	32,73%	37	67,27%	55
Absents tt ép.	5	29,41%	12	70,59%	17
Présents	13	34,21%	25	65,79%	38
Admissibles	4	33,33%	8	66,67%	12
Abandons or.	0	0,00%	0	0,00%	0
Admis	3	60,00%	2	40,00%	5
Liste comp.	0	0,00%	0	0,00%	0

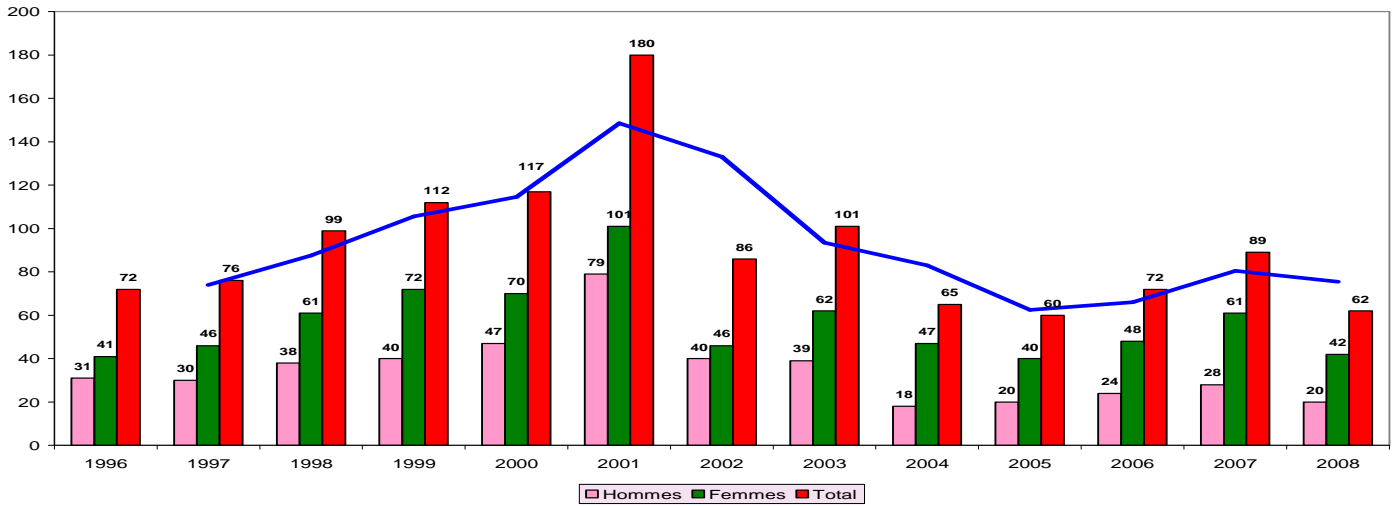
Evolution du nombre d'inscrits au 1er concours d'accès à l'E.N.M. de 1987 à 2008



Evolution du nombre d'inscrits au 2ème concours d'accès à l'E.N.M. de 1987 à 2008

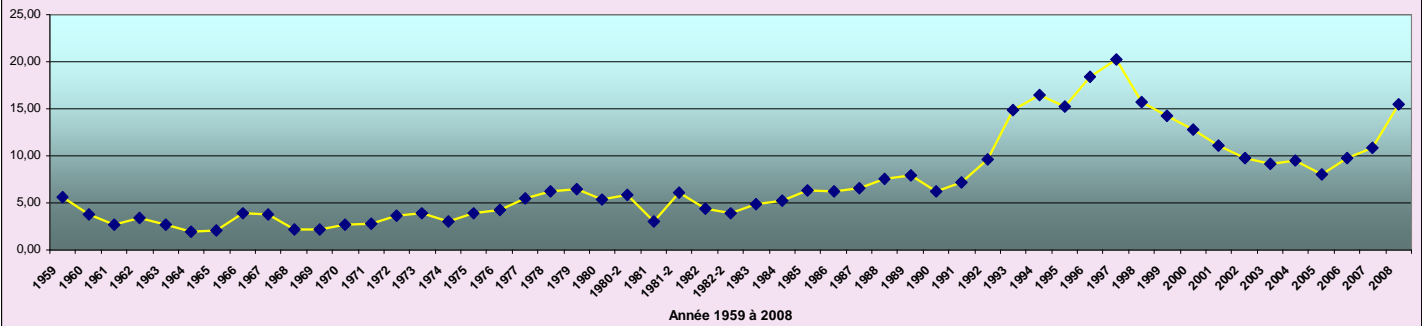


Evolution du nombre d'inscrits au 3ème concours d'accès à l'E.N.M. de 1996 à 2008

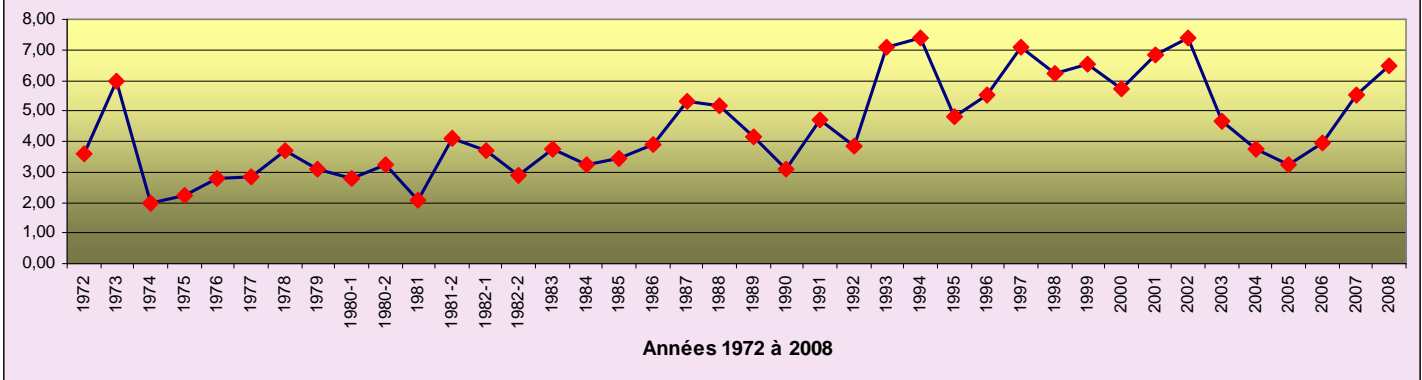


Taux de sélectivité des concours

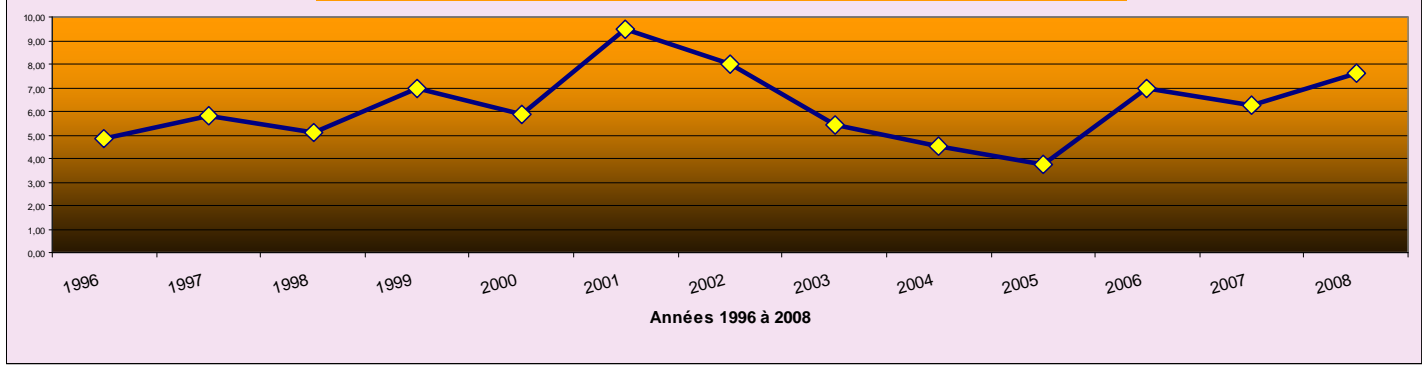
Taux de sélectivité entre les présents et admis du premier concours d'accès ENM depuis 1959
88 reçus sur 1361 présents



Taux de sélectivité entre les présents et admis du deuxième concours d'accès ENM depuis 1972
12 reçus sur 78 présents



Taux de sélectivité entre les présents et admis du troisième concours d'accès ENM depuis 1996
5 reçus sur 38 présents



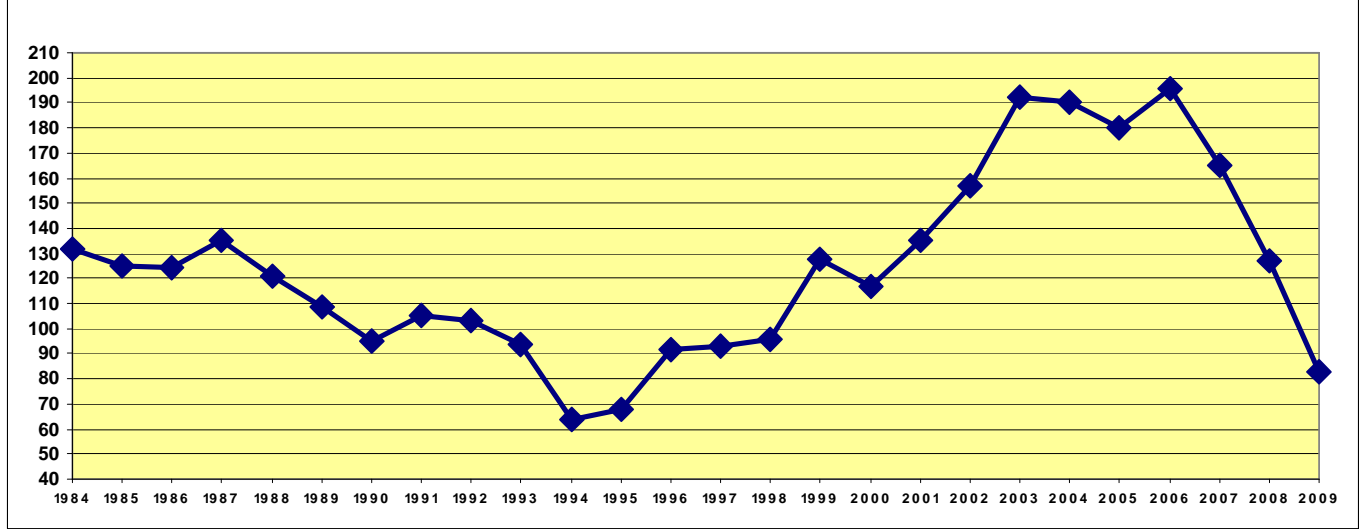
Répartition hommes/femmes

La proportion des femmes en 2009 demeure très importante (75,85%).

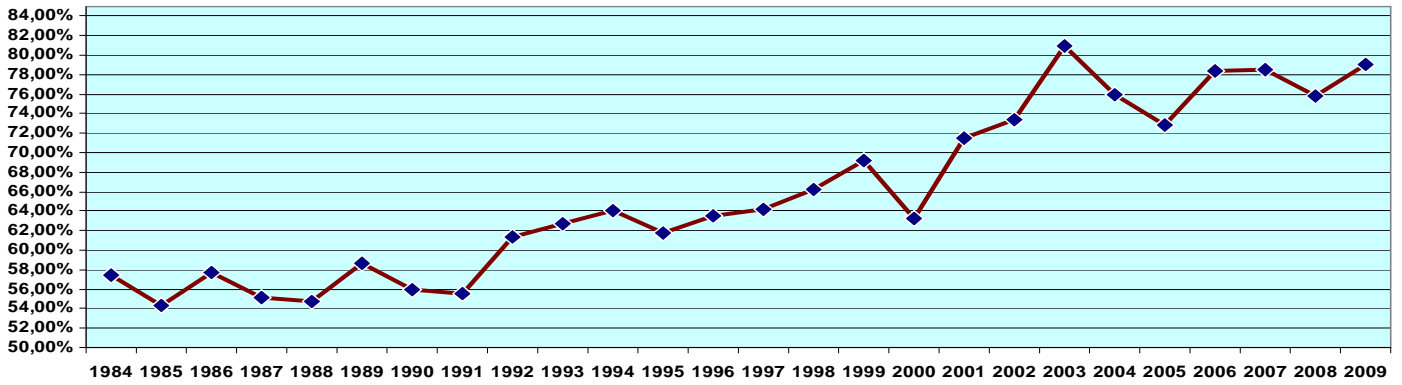
La proportion de femmes au 1^{er} concours est de 84,17% (81,72% en 2007).

	PROMOTION 2009		1er CONCOURS		2ème CONCOURS		3ème CONCOURS		18-1	
FEMMES	102	74,45%	72	80,90%	9	75,00%	2	50,00%	19	59,38%
HOMMES	35	25,55%	17	19,10%	3	25,00%	2	50,00%	13	40,63%
Total	137	100,00%	89	100,00%	12	100,00%	4	100,00%	32	100,00%

Evolution du nombre de femmes depuis 1984



Evolution % femmes depuis 1984

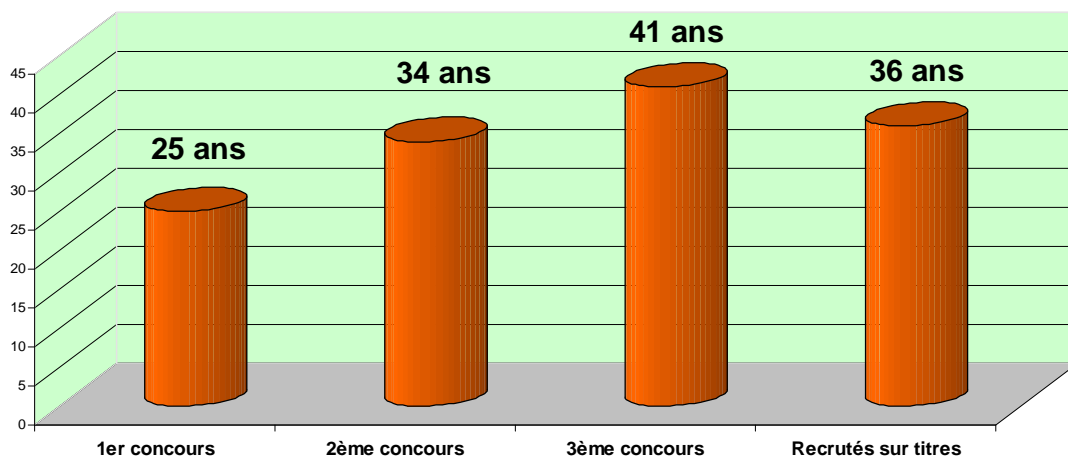


Les âges

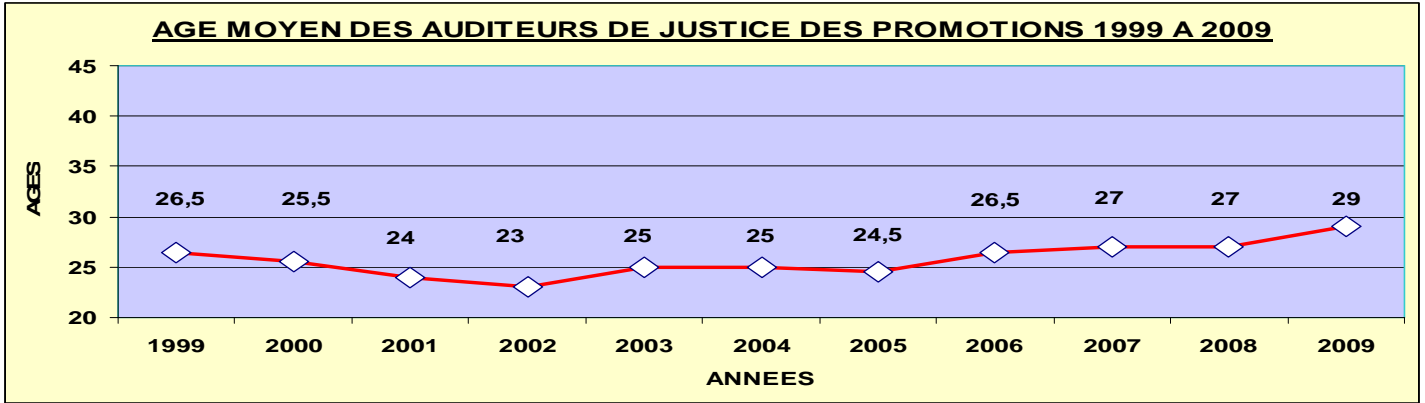
L'âge des auditeurs s'échelonne de 23 à 42 ans :

Age	1 ^{er} concours	2 ^e concours	3 ^e concours	Recrutés sur titres
Minimum	23 ans	30 ans	39 ans	30 ans
Maximum	28 ans	40 ans	42 ans	42 ans
Moyen	25 ans	34 ans	41 ans	36 ans

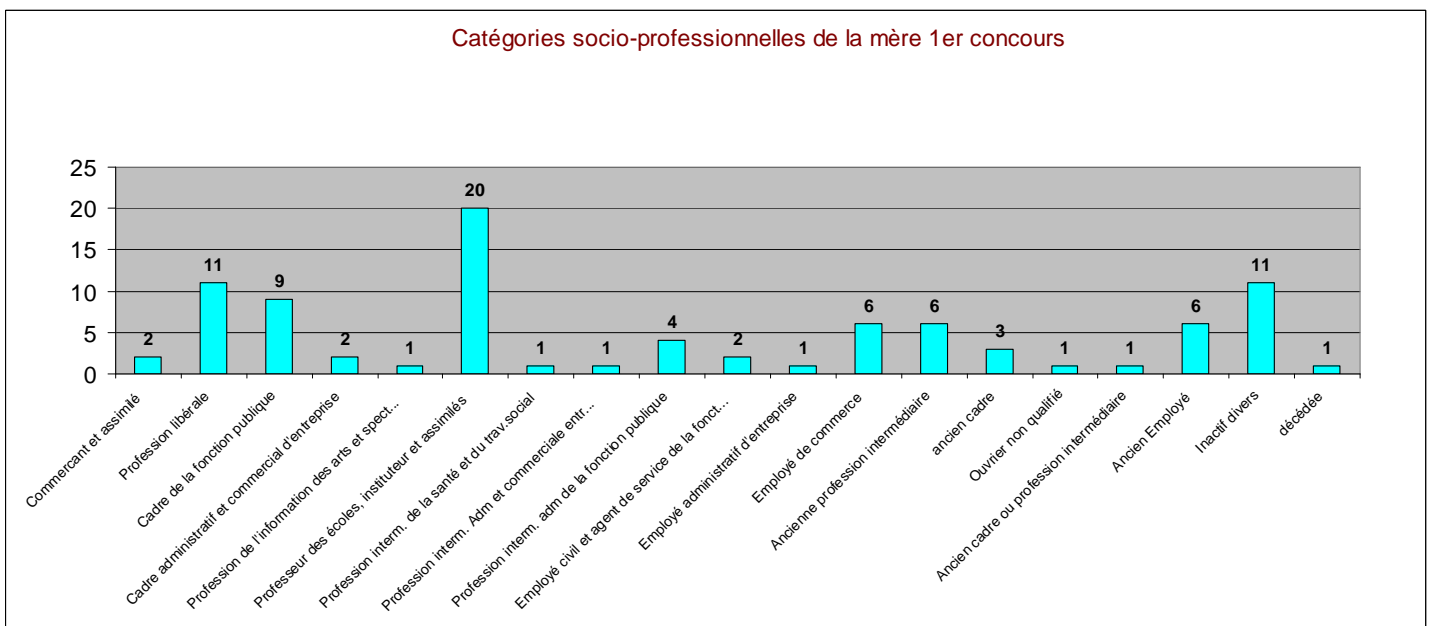
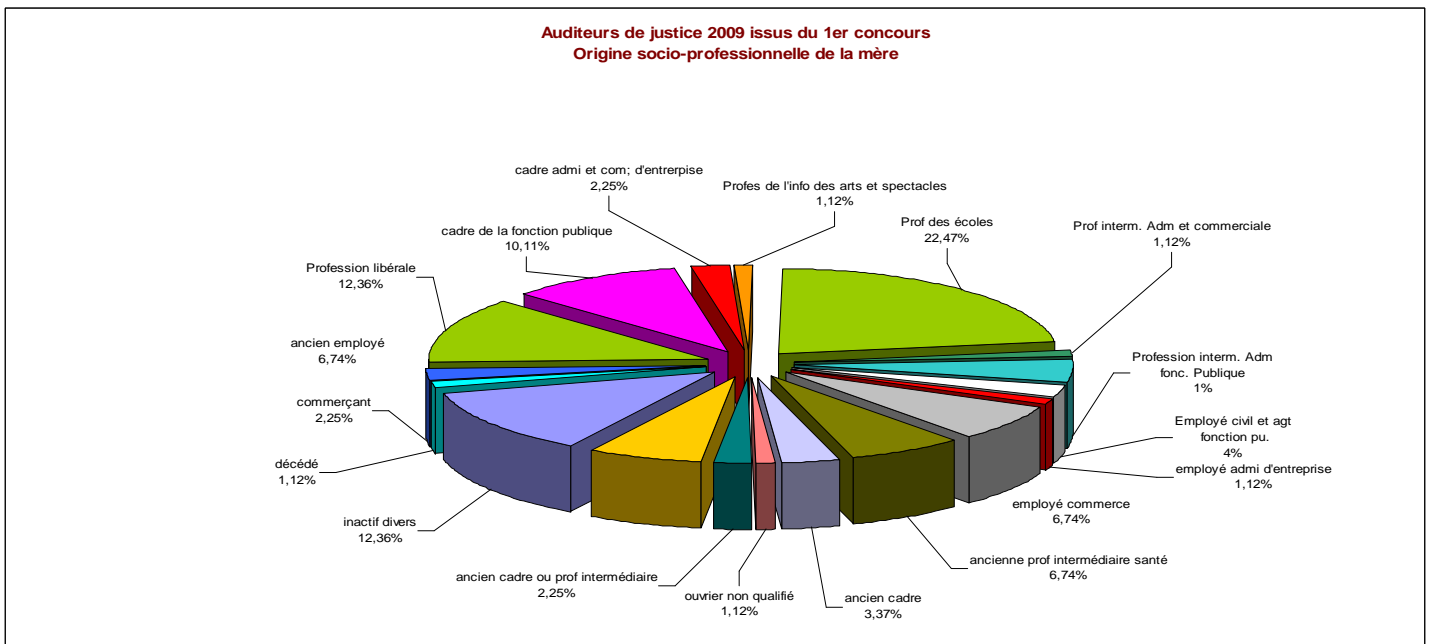
Agés moyens de la promotion 2009



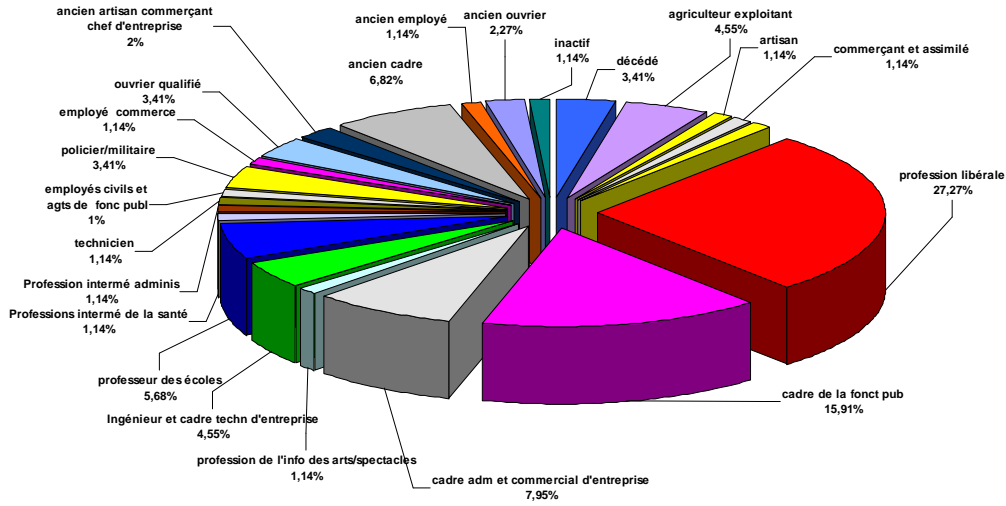
La moyenne d'âge de la promotion 2009 est de **29 ans** ; cette évolution notable résulte de l'évolution du recrutement, voulue par le législateur, donnant une plus large place au recrutement sur titre.



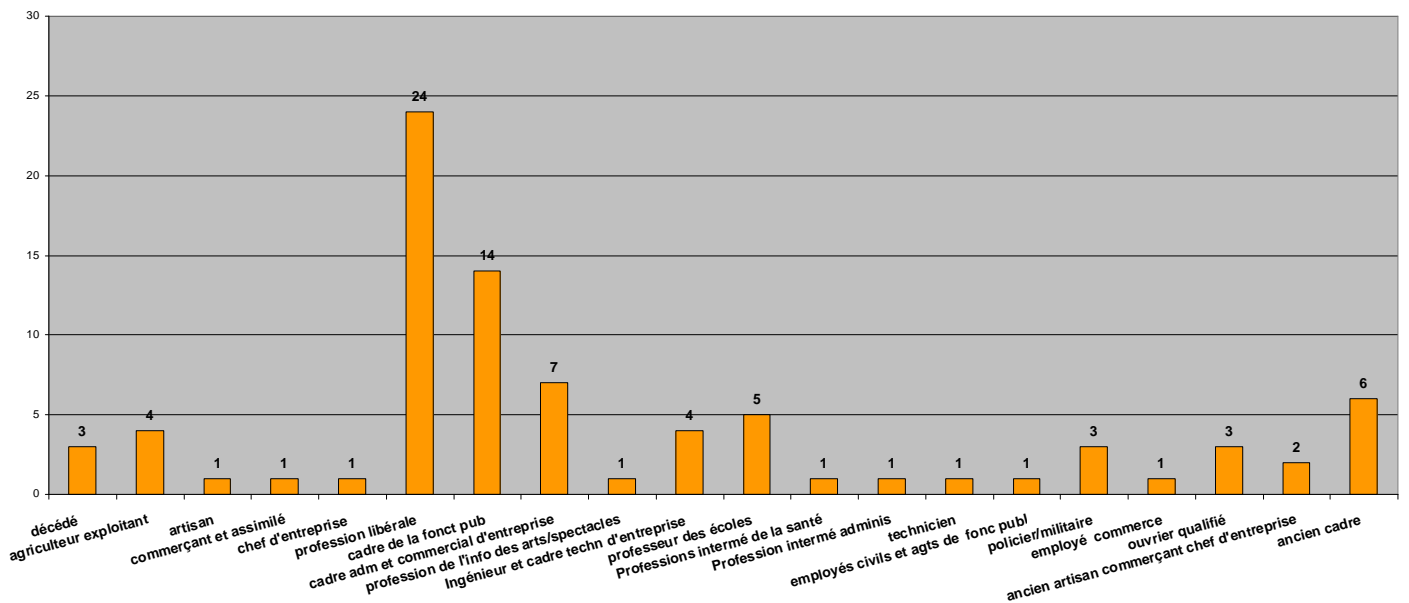
Origines socio-professionnelles des parents – 1^{er} concours – Mère



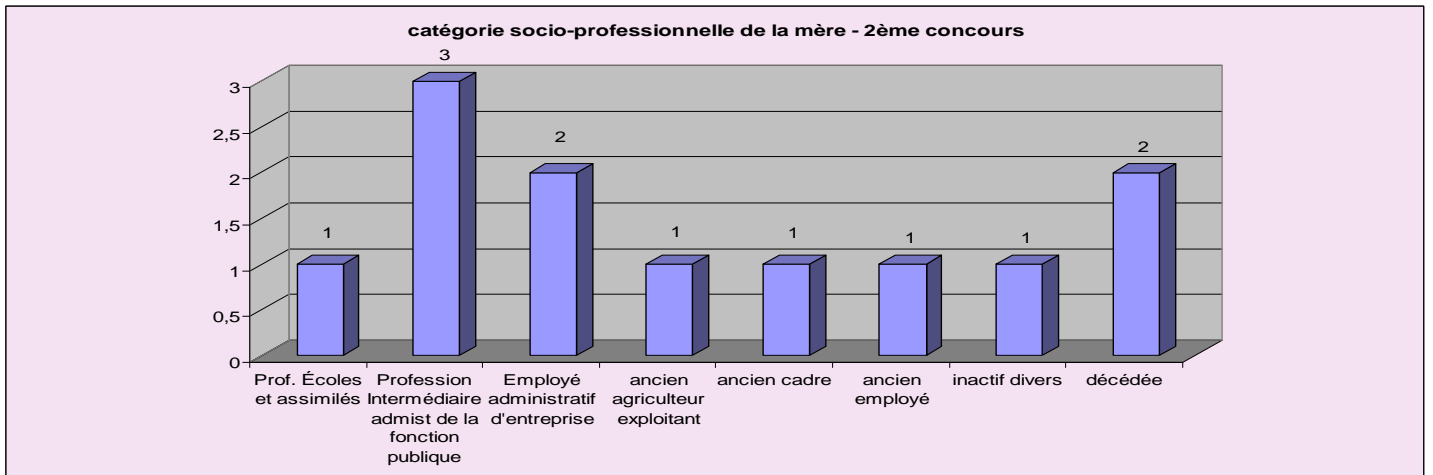
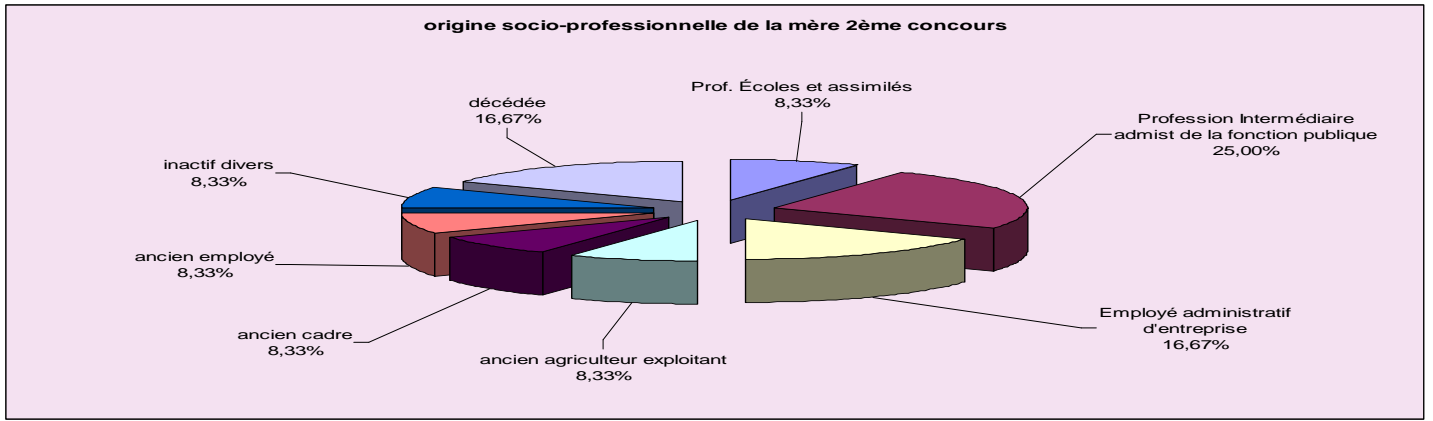
Auditeurs de justice 2009 issus du 1er concours
Origine socio-professionnelle du père



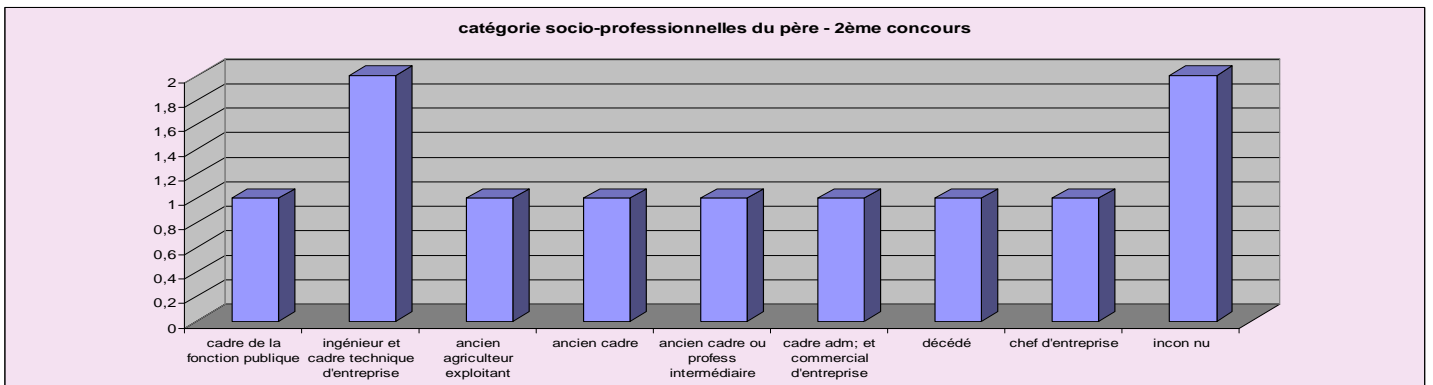
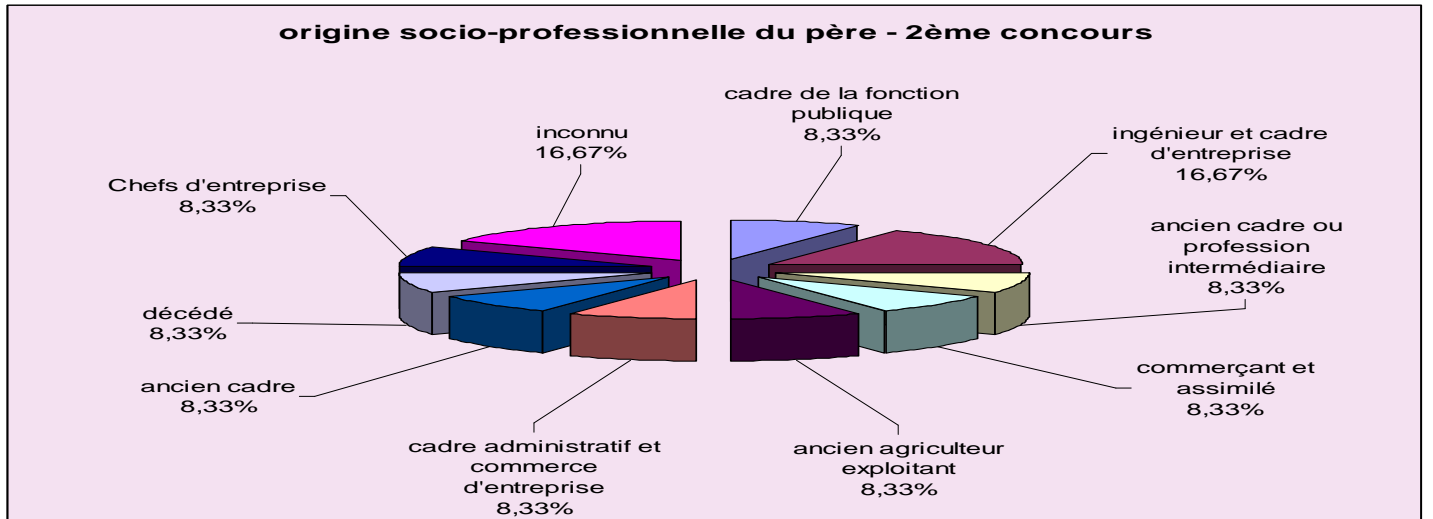
Catégories socio-professionnelles du père



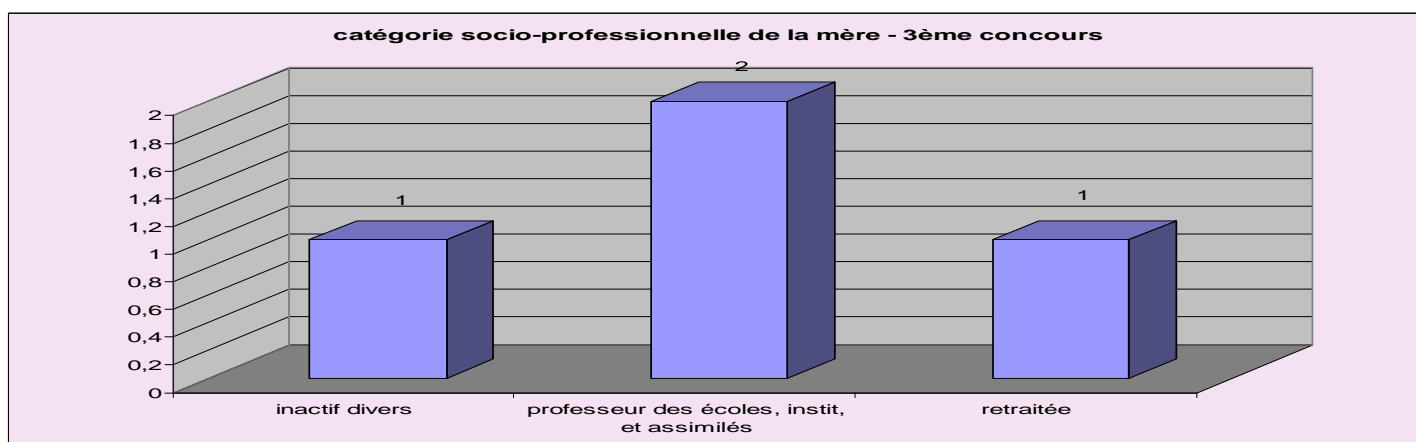
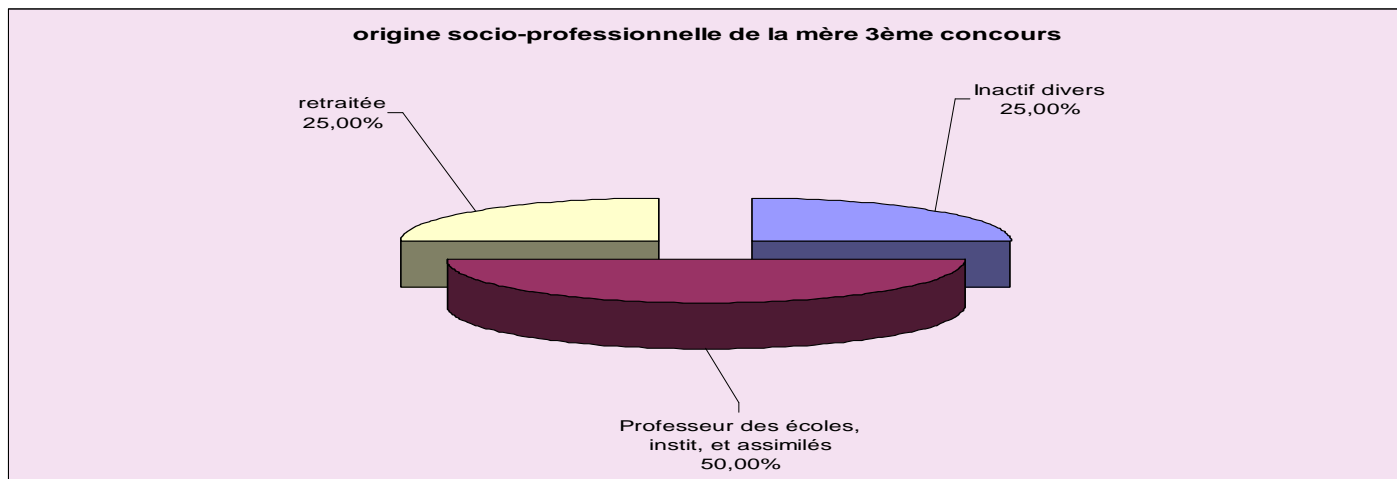
Origines socio-professionnelles des parents – 2me concours – Mère



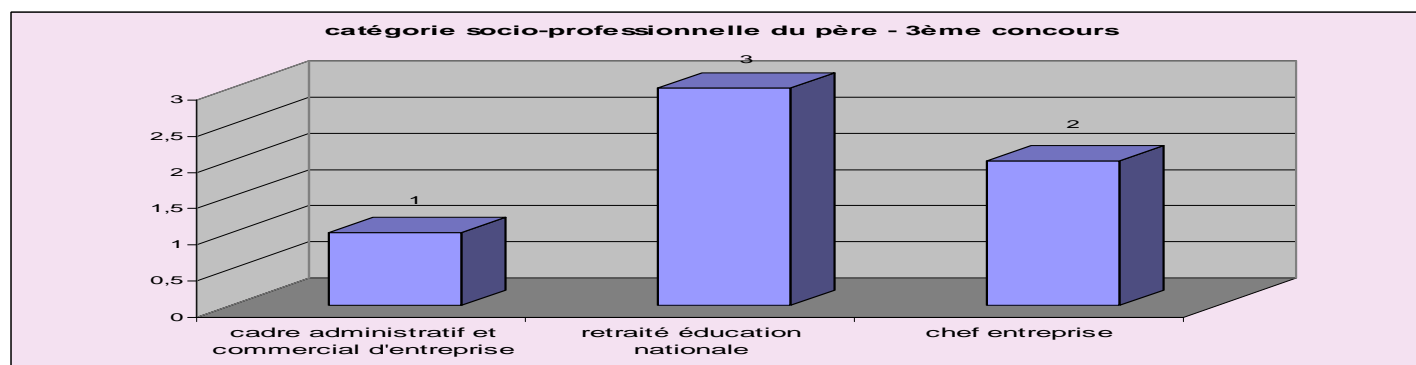
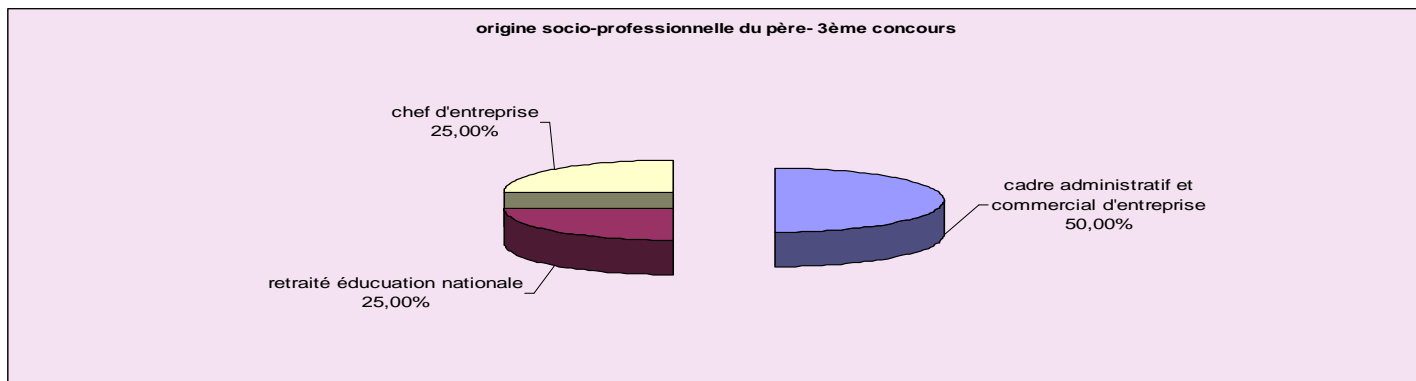
Père



Origines socio-professionnelles des parents – 3me concours – Mère



Père



Diplômes

Baccalauréat

Les auditeurs ont obtenu leur baccalauréat dans les séries suivantes :

Série	Nombre	%
ES ou B (<i>Economique et social</i>)	51	37,23%
S ou C ou D (<i>Scientifique</i>)	45	32,85%
L (<i>Littéraire</i>)	21	15,33%
A1 ou A2 (<i>Philosophie lettre option mathématiques A1 ou option langues A2</i>)	12	8,76%
STT ou G ou SES (<i>Sciences et technologies tertiaires devenu Sc et tech de la gestion</i>)	5	3,65%
F3 (<i>Electrotechnique</i>)	1	0,73%
Capacité en droit	1	0,73%
Humanités Belges	1	0,73%
Total	137	100,00%

Diplômes d'études supérieures

Premier concours (89 auditeurs)

La répartition entre diplômes (diplôme le plus élevé) s'établit comme suit :

Diplôme	Nombre	%
MAITRISE OU MASTER 1	7	7,87%
DEA	6	6,74%
MASTER 2 (<i>voir détail ci-après</i>)	62	69,66%
IEP	14	15,73%
Total	89	100,00%

Le niveau nécessaire pour passer les épreuves du 1^{er} concours est bac + 4.

On constate que 68 (76,40%) des admis à ce concours ont un niveau bac + 5 (DEA/Master 2). Ce pourcentage croît d'années en années : 56,06 % en 2005, 65,92 % en 2006, 71,90 % en 2007, 71,94 % en 2008.

21 auditeurs, soit 23,60% sont entrés dans les conditions statutaires minimales du concours : être titulaire d'un bac + 4 : une maîtrise, un master 1 ou diplôme d'IEP.

Les instituts d'études politiques concernés sont les suivants :

IEP	
IEP PARIS	5
IEP BORDEAUX	3
IEP AIX EN PROVENCE	3
IEP RENNES	1
IEP TOULOUSE	1
IEP STRASBOURG	1
Total	14

2 sur 14 auditeurs possèdent également un diplôme en droit obtenu à Bordeaux et Paris.

Détail des master II obtenus :

Droit privé général	10	Droit mention défense et sécurité nationales et européennes	1
Droit privé et sciences criminelles	6	Droit pénal et politique criminelle en Europe	1
Recherche droit privé général	6	Droit pénal et sciences pénales	1
Droit pénal	3	Droit privé sciences politiques	1
Sciences criminelles	3	Droit profession notariales et judiciaires	1
Carrières judiciaires	2	Haute administration et justice	1
Carrières judiciaires et sciences criminelles	2	Lutte contre l'insécurité	1
Contentieux judiciaires	2	Personne et droit	1
Justice et droit du procès	2	Pratiques pénales	1
Recherche droit civil fondamental	2	Profession contentieux arbitrage	1
Droit civil	1	Professionnel	1
Droit civil fondamental	1	Propriétés intellectuelles	1
Droit de la famille	1	Recherche droit pénal et sciences pénales	1
Droit des affaires et fiscalité	1	Recherche droit privé fondamental	1
Droit des contrats	1	Recherche justice et droit du procès	1
Droit international européen	1	Recherche sciences politiques	1
Droit mention carrières judiciaires et sciences criminelles	1	Sciences juridiques économiques et de gestion mention droit public	1
TOTAL			62

Deuxième concours (12 auditeurs)

11 auditeurs possèdent un diplôme d'études supérieures : 6 sont titulaires d'un DEA, 4 d'une maîtrise, 1 d'un DESS. 1 auditeur ne possède aucun diplôme ; il a effectué le cycle préparatoire au 2^{ème} concours à l'IEJ de Grenoble (cycle accessible sans diplôme et dont la formation a une durée de 2 ans).

Troisième concours (4 auditeurs)

Sur les 4 auditeurs : 2 ont un DEA de droit privé, 1 possède un DESS, 1 une licence.

Recrutés sur titres (32 auditeurs)

8 possèdent un doctorat, 12 auditeurs ont un DEA de droit, 6 auditeurs ont un DESS, 2 ont un master II, 4 auditeurs ont un master 1 en droit.

En ce qui concerne leur dernière profession, 16 recrutés sur titres sont issus du milieu juridique ou du milieu judiciaire, ainsi, il y a :

3 Greffiers en chef	1 Professeur contractuel
3 Avocats	1 Militaire enseigne de vaisseau
3 ATER	1 Juriste en assurance
2 Directeurs de greffe	1 juriste consultant
2 Capitaines de police	1 Inspecteur du travail
1 volontaire international (avocat)	1 Ingénieur de recherche à l'université
1 Secrétaire général-adjoint d'un institut d'études avancées	1 Greffier
1 Responsable service social	1 fiscaliste
1 responsable d'agence en assurances	1 Enseignant chercheur assistant
1 Rédactrice juridique	1 Chef de service au Conseil général
1 Rapporteur près la cour nationale du droit d'asile	1 Chargée de mission défenseur des enfants
1 Rapporteur permanent du conseil de la concurrence	1 Chargé de projet en état major régional
	1 Assistant de justice chargé d'enseignement

Expérience Professionnelle Préalable

1^{er} concours : 29 auditeurs reçus au 1^{er} concours, soit 32,59 % ont eu une expérience professionnelle avant leur arrivée à l'ENM.

2^{ème} concours : les 12 auditeurs du deuxième concours, 100 %

3^{ème} concours : 3 élèves sur 4 du troisième concours, soit 75 % ont connu une expérience professionnelle.

Sur l'ensemble des auditeurs issus des trois concours (105), 44 ont eu une expérience professionnelle préalable ce qui représente 41,90 %, de la promotion. Si l'on rajoute le recrutement sur titre (32), l'ensemble représente : **55,48 %** des auditeurs.

Préparation aux concours

Premier concours

Une grande partie des auditeurs du premier concours (71) soit 79,78 % ont suivi une préparation dans un Institut d'Etudes Judiciaires :

Paris II Panthéon-Assas	25	Rennes	2
Bordeaux	9	Strasbourg	2
Montpellier	7	Lyon	1
Paris I Panthéon-Sorbonne	7	Angers	1
Toulouse	5	Clermont-Ferrand	1
Aix en Provence	4	Paris X Nanterre	1
Grenoble	3	Dijon	1
Lille	2		
		TOTAL	71

En outre, 19 auditeurs de justice ont suivi une préparation spécifique au concours de l'ENM dans un IEP soit 21,35 % des 1^{er} concours.

Paris	Bordeaux	Aix en Provence	Rennes
9	5	4	1

53 auditeurs indiquent avoir également préparé l'ENM auprès d'un institut privé soit 59,55 %, notablement plus qu'en 2008 où ils étaient 53,24 %.

3 auditeurs sont issus de la classe préparatoire de l'ENM Paris.

Deuxième concours

Le cycle préparatoire est toujours la principale voie d'accès au deuxième concours.

Cette année, les 12 admis sont d'anciens stagiaires de cette préparation gérée par l'E.N.M. en partenariat avec deux universités.

11 sont issus de la première série (diplômés en droit) et ont suivi la préparation à l'IEJ de Paris II Panthéon-Assas.

1 est issu de la deuxième série (pas de diplôme en droit) et a effectué sa préparation à l'IEJ de Grenoble.

Troisième concours

1 des 4 auditeurs du 3^{ème} concours est un ancien stagiaire du cycle préparatoire, 1^{ère} série. Deux auditeurs déclarent avoir suivi les cours d'un institut privé ; 1 auditeur n'a rien indiqué.

Langues Etrangères

La langue étrangère la plus pratiquée par les auditeurs de la promotion 2009 est l'anglais :

Langue Pratiquée	Capacité à s'exprimer dans les situations courantes	Capacité élémentaire	Utilisateur compétent
ANGLAIS	71	28	38
ALLEMAND	15	37	7
ESPAGNOL	23	31	9
ITALIEN	3	4	
ROUMAIN	1		
RUSSE	2		
JAPONAIS		1	
PORTUGAIS		1	
TURC		1	
SUEDOIS		1	